Composition du dossier d'enquête publique
du 29 décembre 2017 au 12 janvier 2018

Enquête publique portant sur l'aliénation d'un délaissé de voirie communale au lieu dit « KERVERNAT VRAS ».

Commune de LE SAINT

Pièces relatives au projet :

1	Délibération municipale prescrivant la procédure de déclassement	1 page
2	Plan de situation	2 pages
3	Note explicative	1 page
4	Courrier des propriétaires	2 pages
5	liste des propriétaires des parcelles	6 pages

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP

Pièce 1

LE SAINT (56)

Délibération n° 2017-045

Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Municipal

23 Novembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le 23 novembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de LE SAINT, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Hélène **LE NY,** maire.

Date de convocation : 14/11/2017
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 15

Étaient présents : Mme Hélène **LE NY** - M. Joël **BELLEC** - M. Pierre **DUBOIS** - Mme Camille **PRASLICKA** - Mme Angélique **CALLAC** - Mme Prisca **COUTELLER** – Mme Sandrine **LE GALL** - Mme Marlène **BARBOU** – Mme Chantal **CIGOGNE** - Mme Nathalie **MORICE** - M. Pascal **DUVAL** - M. Gérard **BELLEC** - Mme Isabelle **LE BONZEC** - M. Olivier **LE ROUX** - M. Joseph **TANGUY** -

Secrétaire : Mme Camille **PRASLICKA**

CHEMIN DE KERVENAT – OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

Le dossier de l'échange de chemins à Kervernat a déjà été évoqué en conseil, qui avait donné un accord de principe à la commune.
Une enquête publique doit maintenant avoir lieu, afin d'examiner toutes les implications liées à cet échange.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Emet un avis favorable de principe à l'échange des chemins de Kervernat, sous réserve que l'enquête publique ne fasse pas apparaitre de difficultés ou de contraintes importantes au regard de la desserte de parcelles voisines ;
- Décide d'engager la procédure de déclassement du domaine public, et dans ce cadre de prescrire l'enquête publique ;
- Dit que les frais d'enquête seront à la charge des acquéreurs.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la publication et / ou notification et de sa réception par le représentant de l'état. Un recours gracieux peut également être déposé auprès de l'autorité compétente dans le même délai de 2 mois. Le recours gracieux prolonge le délai du recours contentieux.

POUR : 15 **CONTRE : 0** **ABSTENTIONS : 0**

Le Saint, le 01/12/2017
Le Maire,
Hélène LE NY

MAIRIE DE LE SAINT (56)

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

Transmis en Préfecture
Et rendu exécutoire le 01/12/2017

CPP
P1

Pièce 2

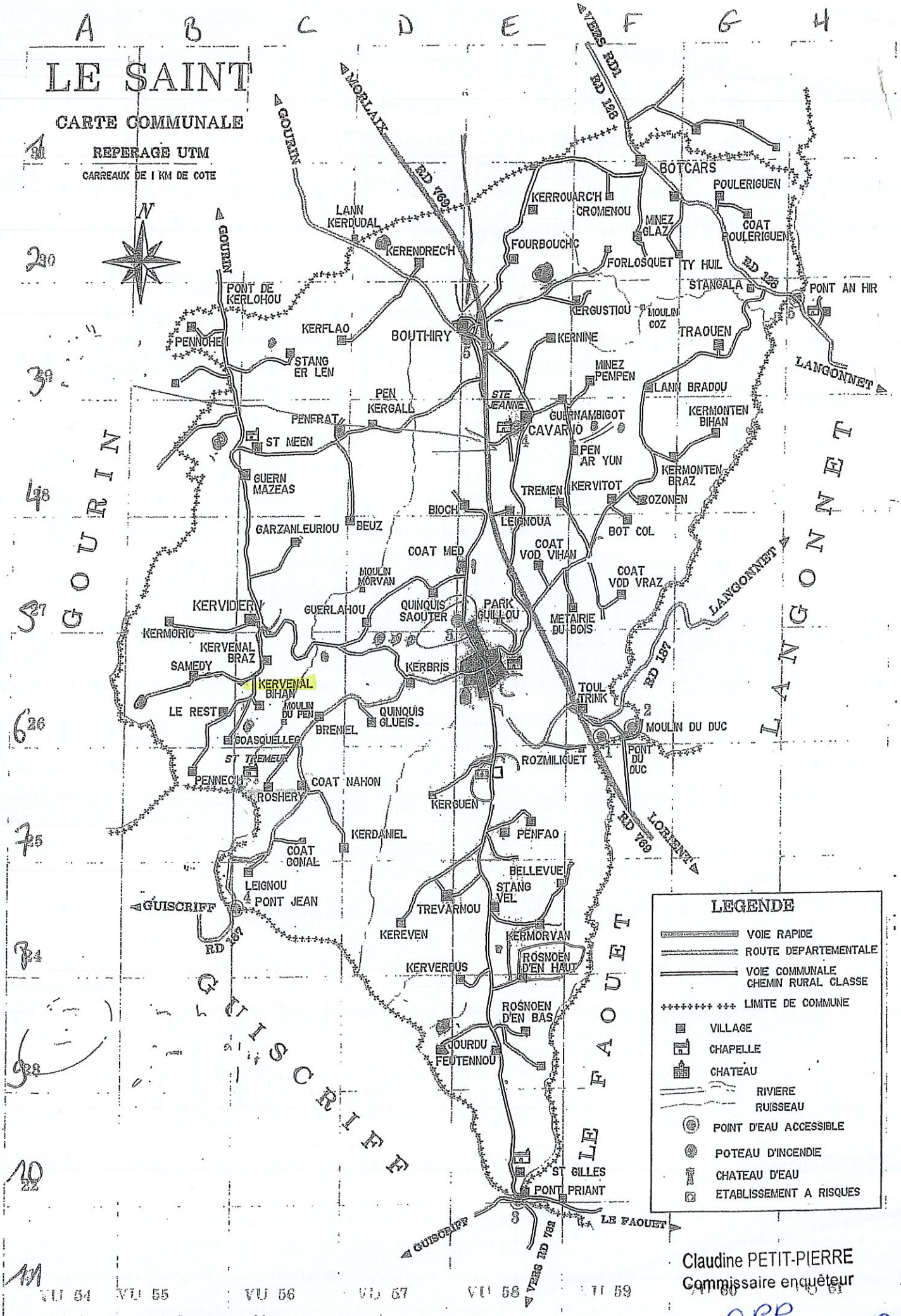

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P1

Piece 2

Commune de LE SAINT - Kervernat Vras

Vente Consorts LE CORRE / M. et Mme SANNIER

Section E n° 286, 287, 288, 290, 289p1, 289p3, 291p1, 291p3 et 292p1
Contenance cadastrale : 3a00 + 2a66 + 0a82 + 1a83 + 0a63 + 4a58 + 0a85 + 0a31 = 14a68

Vente LE CORRE / M. et Mme SANNIER

Section E n° 292p1
Contenance cadastrale : 18a30

Vente Commune / M. et Mme SANNIER

Section E n° DP 1
Contenance cadastrale : 2a02

Vente Consorts LE CORRE / Commune

Section E n° 289p2 et 291p2
Contenance cadastrale : 0a98 + 1a32 = 2a30

Vente QUEIGNEC / Commune

Section E n° 73p1
Contenance cadastrale : 1a20

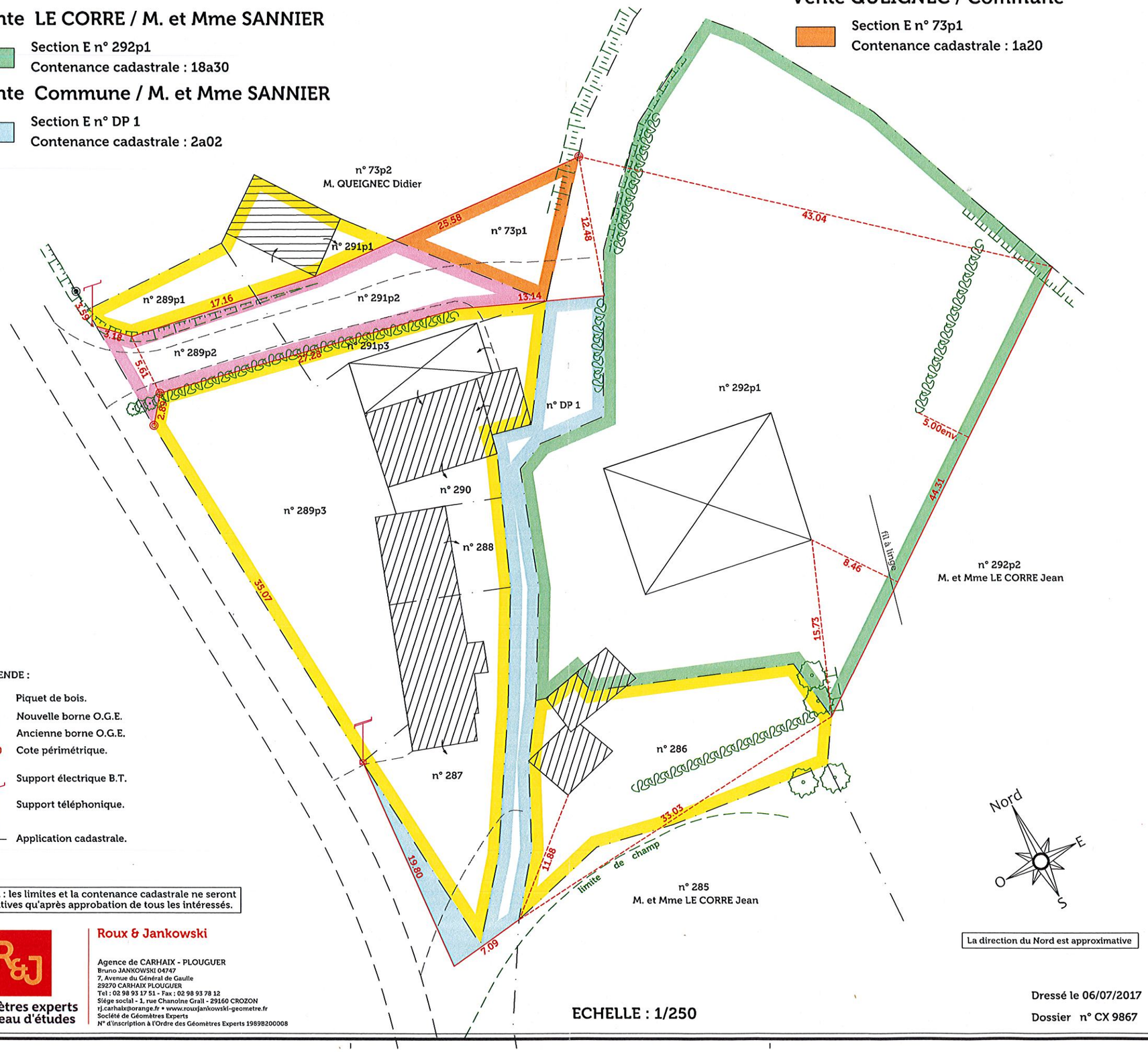

LEGENDE :

- Piquet de bois.
- Nouvelle borne O.G.E.
- Ancienne borne O.G.E.
- 23.20 Cote périmétrique.
- Support électrique B.T.
- Support téléphonique.
- Application cadastrale.

NOTA : les limites et la contenance cadastrale ne seront définitives qu'après approbation de tous les intéressés.

La direction du Nord est approximative

Roux & Jankowski

Géomètres experts & Bureau d'études

Agence de CARHAIX - PLOUGUER
Bruno JANKOWSKI 04747
7, Avenue du Général de Gaulle
29270 CARHAIX PLOUGUER
Tel : 02 98 93 17 51 - Fax : 02 98 93 78 12
Siège social - 1, rue Chanoine Grall - 29160 CROZON
rj.carhaix@orange.fr • www.rouxjankowski-geometre.fr
Société de Géomètres Experts
N° d'inscription à l'Ordre des Géomètres Experts 1989B200008

ECHELLE : 1/250

Dressé le 06/07/2017

Dossier n° CX 9867

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur
CPP

P2

Pièce 3

COMMUNE DE LE SAINT

Département du Morbihan

ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE L'ALIÉNATION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE COMMUNALE AU LIEU DIT « KERVERNAT VRAS »

Note explicative :

Le 2 mai 2017, les consorts LE CORRE/BOZEC/LAVOLE/LE GOFF et JUBERAY ont déposé en mairie une demande écrite nous demandant l'aliénation du chemin communal traversant leur propriété commune entre les bâtiments constituants leur corps de ferme.

Les divers échanges avec la famille nous ont appris que l'ancien corps de ferme est à vendre et que cet accès aux champs par le chemin communal traversant la cour semble être pénalisant pour la concrétisation de la vente.
De plus, les sorties de la maison donnent directement sur la voie et cela est dangereux.

Les vendeurs demandent l'aliénation de la portion communale et proposent que les usagers empruntent l'autre chemin existant sur leur propriété.
Cet échange sera réalisée à leur frais en appliquant le tarif des délaissés de voirie voté en conseil municipal le 23 novembre 2017.
Les frais afférents à l'enquête publique leur seront également facturés.

Par ailleurs, un droit de passage sur le nouveau chemin sera transcrit sur l'acte notarié afin de maintenir l'accès aux champs éloignés ainsi qu'aux randonneurs.

Afin de visualiser le projet, les consorts on fait venir un géomètre, qui a établi un document d'arpentage.

Vu la délibération du conseil municipal du 23 novembre 2017, le Maire décide de procéder à une enquête publique.
A la suite de cette décision, Madame PETIT-PIERRE Claudine, Ingénieur de la fonction publique territoriale, a été désignée commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de quinze jours consécutifs à compter du 29/12/2017 à 9h00 jusqu'au 12/01/2018 à 17h30.

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur
CPP

Pièce 4-

- Monsieur et Madame Le Bozec jean-yves 5, rue des cerisiers 56110 Gourin 0297236361
- Monsieur et Madame Le Corre René 22 Kermorvan 22340 Plévin 0296298495
- Monsieur et Madame Le Corre jean-François 15, Les Bignons 35250 Mouazé 0299554522
- Monsieur et Madame Lavolé Christian Kervidiern 56110 LE Saint 0297347241
- Monsieur et Madame Le Goff Hubert 6, Kerbourg 56540 Kernascleden 0297516778
- Monsieur et Madame Juberay thierry Kervernat 56110 LE SAint 0297347249

LE SAint 2 mai 2017

Madame Le maire,

Nous nous permettons de solliciter un échange de terrain pour supprimer le passage entre les batiments maison, Hangar dont les parcelles sont 287 286 292 288 290 et donner le nouveau passage entre les parcelles 289 291 73.

Ci Joint Copie Cadastre.

Couleur Jaune : nouveau passage

en Hachuré : Ancien passage

Comptant sur Votre Compréhension, nous Vous prions de recevoir nos sincères Salutations

Mme Lavolé Mme Le Bozec Mme Gourin

Mme Juberay Mme Le Goff

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP

P1

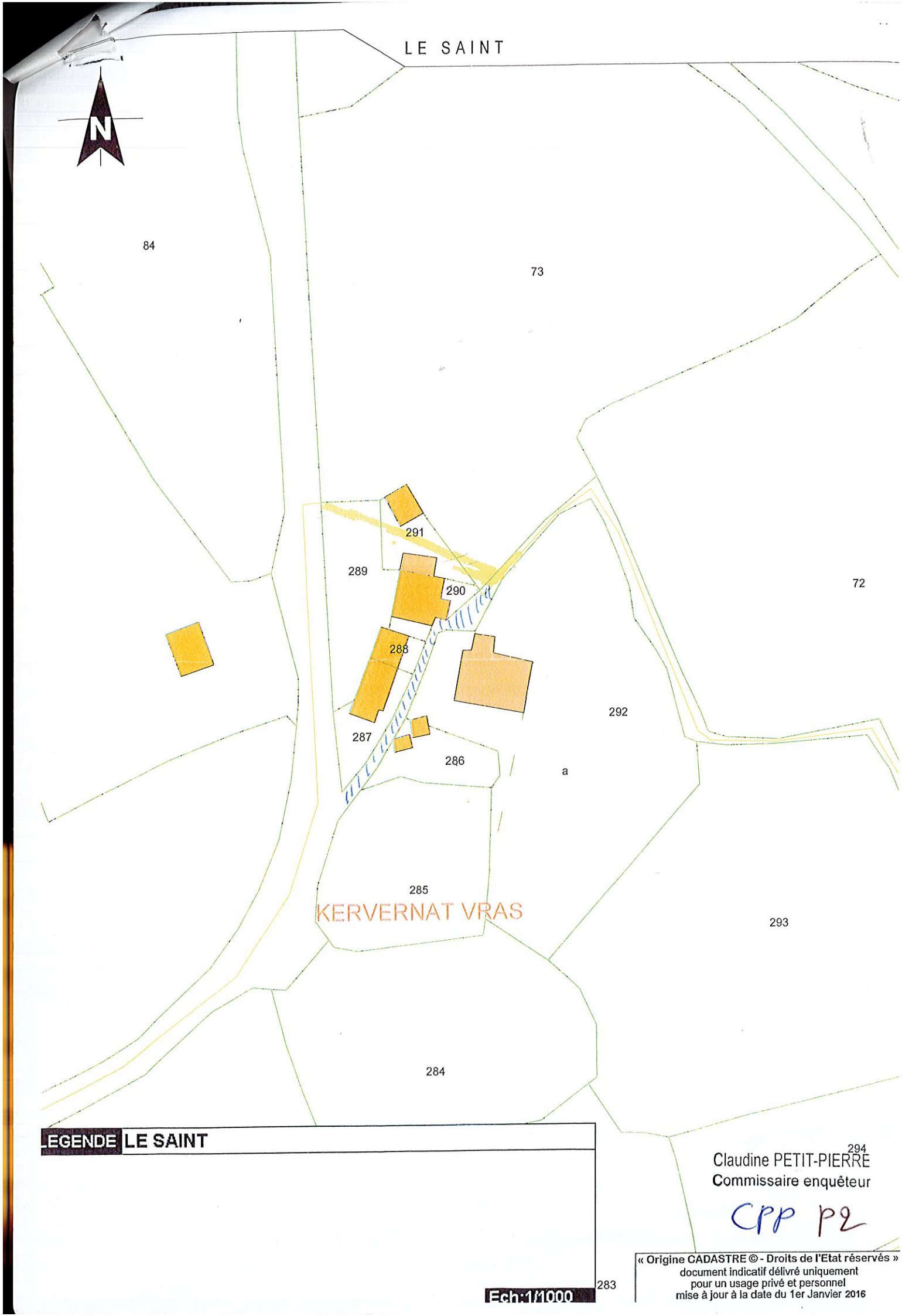

LEGENDE **LE SAINT**

Ech:1/1000

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P2

« Origine CADASTRE © - Droits de l'Etat réservés »
document indicatif délivré uniquement
pour un usage privé et personnel
mise à jour à la date du 1er Janvier 2016

Pièce 5

6 Pages

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 130856200652 Nationalité Française

LN Nom : LE CORRE
Epouse : JUBERAY
Prénom(s) : NADINE MARIE JOSÈPHE

Sexe : F Né(e) le : 17.01.1968
à : COURIN
Taille : 1,62m
Signature
Titulaire

IDFRALE<CORRE<<<<<<<<<<<<<<<562038
1308562006526NADINE<<MARIE<6801173F7

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P1

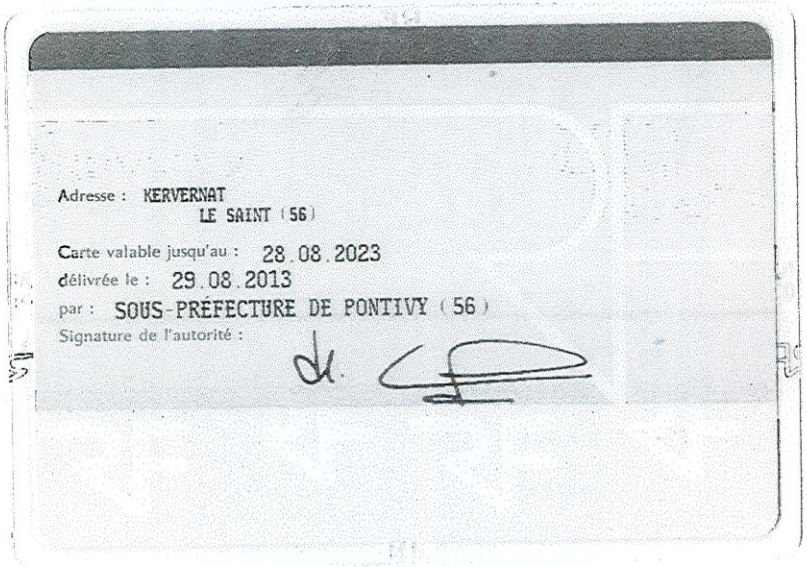

Adresse : KERVERNAT
LE SAINT (56)

Carte valable jusqu'au : 28.08.2023
délivrée le : 29.08.2013
par : SOUS-PRÉFECTURE DE PONTIVY (56)
Signature de l'autorité :

RÉPUBLIQUE FRANÇAI

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 161156104367 Nationalité Fra

Nom : LE CORRE
Epouse : LE GOFF
Prénom(s) : MARIE-FRANÇOISE, MARGUERITE
Sexe : F Né(e) le : 24.10.1964
à : GOURIN
Taille : 1,64m
Signature du titulaire : Le Goff

IDFRALE<CORRE<<<<<<<<<<<<<<<<<5610
1611561043671MARIE<FRANCOIS6410245

Adresse : 6 KERBOURG
KERNASCLEDEN (56)
Carte valable jusqu'au : 27.11.2031
délivrée le : 28.11.2016
par : SOUS-PRÉFECTURE DE LORIENT (56)
Signature de l'autorité :
Pour le sous-préfet et par délégation
La secrétaire générale
Liliane LAUGAUDIN

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P2

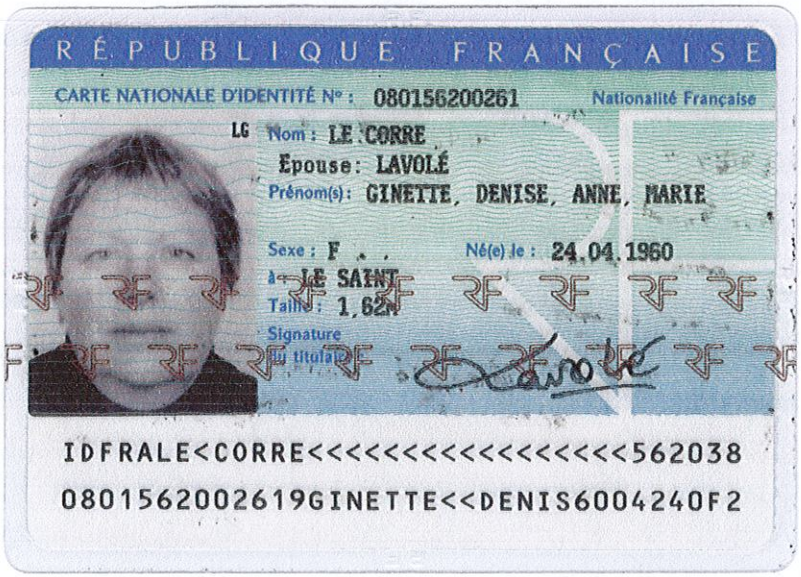

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 080156200261 Nationalité Française

LG Nom : LE CORRE
Épouse : LAVOLÉ
Prénom(s) : GINETTE, DENISE, ANNE, MARIE

Sexe : F Né(e) le : 24.04.1960
à : LE SAINT
Taille : 1,62m
Signature du titulaire :

IDFRALE<CORRE<<<<<<<<<<<<<<<<562038
0801562002619GINETTE<<DENIS6004240F2

Adresse : KERVIDIERN
LE SAINT (56)

Carte valable jusqu'au : 14.01.2018
délivrée le : 15.01.2008
par : SOUS-PRÉFECTURE DE PONTIVY (56)
Signature de l'autorité :

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P3

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 070622200229 Nationalité Française

LR

Nom : LE CORRE

Prénom(s) : RENÉ, MARIE

Sexe : M Né(e) le : 09.10.1953

à : LE SAINT

Taille : 1,76m

Signature du titulaire :

IDFRALE<CORRE<<<<<<<<<<<<<<<<222048

0706222002294RENE<<MARIE<<<5310094M7

Adresse : 22 KERMORVAN
PLÉVIN (22)

Carte valable jusqu'au : 11.06.2017

délivrée le : 12.06.2007

par : SOUS-PRÉFECTURE DE GUINGAMP (22)

Signature de l'autorité :

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P4

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P5

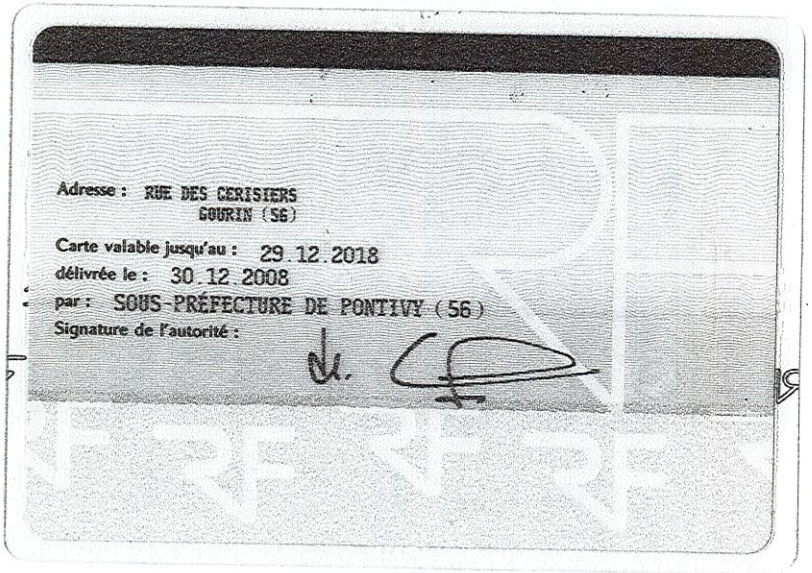

Adresse : RUE DES CERISIERS
GOURIN (56)

Carte valable jusqu'au : 29.12.2018

délivrée le : 30.12.2008

par : SOUS-PRÉFECTURE DE PONTIVY (56)

Signature de l'autorité :

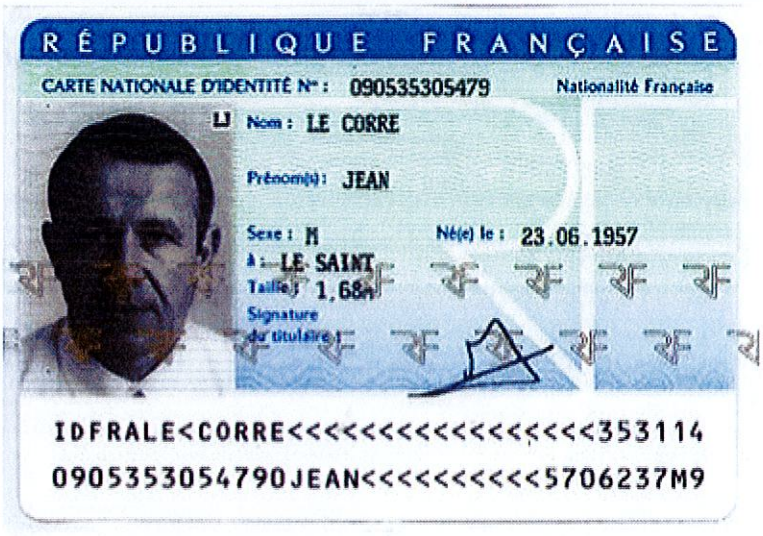
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 090535305479 Nationalité Française

Nom : LE CORRE

Prénom(s) : JEAN

Sexe : M Né(e) le : 23.06.1957

à : LE SAINT

Taille : 1,68

Signature du titulaire :

IDFRALE<CORRE<<<<<<<<<<<<<<<<353114

0905353054790JEAN<<<<<<<<<<5706237M9

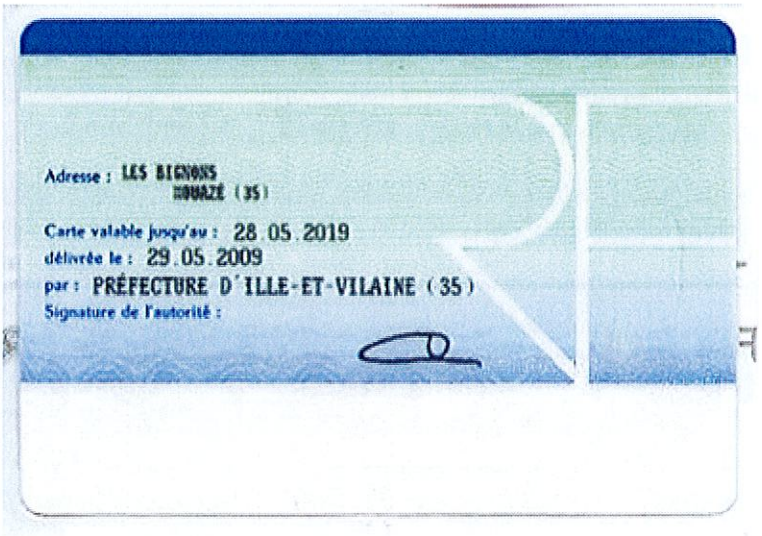
Adresse : LES BIGNONS
BOUAZÉ (35)

Carte valable jusqu'au : 28.05.2019

délivrée le : 29.05.2009

par : PRÉFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE (35)

Signature de l'autorité :

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P6

Composition du dossier d'enquête publique
du 29 décembre 2017 au 12 janvier 2018

Enquête publique portant sur l'aliénation d'un délaissé de voirie communale au lieu dit « KERVERNAT VRAS ».

Commune de LE SAINT

Pièces administratives :

6	Arrêté municipal d'ouverture d'une enquête publique	1 page
~~7~~	Registre d'enquête	19 pages
8	Délibération municipale fixant le tarif des délaissés de voirie	1 page

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP

Pièce 6

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

PRESCRIVANT UNE ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE L'ALIÉNATION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE COMMUNALE AU LIEU DIT « KERVERNAT VRAS » A LE SAINT

VU, le code général des collectivités Territoriales, notamment les articles L 2121 - 29 et suivant,
VU, la liste des commissaires enquêteurs arrêtée par la décision du 5 décembre 2016 de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur.
VU, la délibération du conseil municipal du 23 novembre 2017.
VU, le code rural et de la pêche maritime et notamment l'article L. 161 - 10,
VU, le code de la voirie routière, notamment les articles R 141 - 4 à R 141 – 9,
VU, le dossier d'enquête publique,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : Le projet d'aliénation d'une portion de voie communale au lieu-dit « Kervenat-Vras » les Sections cadastrale E 289 ,291 et 73 par les consorts LE CORRE/BOZEC/LAVOLE/LE GOFF et JUBERAY sera soumis à une enquête publique destinée à recueillir les observations du public.
Cette enquête publique s'ouvrira à la mairie de LE SAINT (service de l'urbanisme), pour une durée de quinze jours consécutifs à compter du 29/12/2017 à 9h00 au 12/01/2018 à 17h30 Inclus.

ARTICLE 2 : Madame PETIT-PIERRE Claudine est désignée pour exercer les fonctions de commissaire-enquêteur.

ARTICLE 3 : Le dossier d'enquête publique, ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur seront déposés en mairie et tenus à disposition du public à la mairie de LE SAINT pendant quinze jours aux horaires habituels de la mairie soit 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ainsi que les mercredis matin de 9h00 à 12h00, les Samedis, dimanches et jours fériés exceptés. Le dossier sera également consultable sur le site internet « www.lesaint56110.fr »,
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante (cachet de la poste faisant foi) :

Madame le commissaire-enquêteur
Mairie de LE SAINT- 10 rue de La Mairie
56110 LE SAINT
Ou Par courriel Madame le commissaire enquêteur : mairie.le.saint@gmail.com

ARTICLE 4 : Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de LE SAINT,
le 29 décembre 2017 de 9h00 à 12h00 et le 12 janvier 2018 de 10h00 à 13h00.

ARTICLE 5 : A l'expiration du délai prévu à l'article 3 , le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur qui disposera d'un délai de un mois pour transmettre au maire de LE SAINT le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.

ARTICLE 6 : Le public pourra consulter ce rapport et ses conclusions à la mairie de LE SAINT aux jours et heures d'ouverture habituels, pendant une durée de un an.

ARTICLE 7 : Pour l'information du public, le présent arrêté sera publié quinze jours calendaires au moins avant le début de l'enquête en mairie et sur le lieu concerné « Kervenat-Vras ».
Un avis d'enquête sera publié dans un quotidien local quinze jours avant le début de l'enquête ainsi que sur le site de l'enquête et sur le site internet de la commune.
Le présent arrêté sera affiché à la mairie et par tout autre procédé en usage dans la commune de LE SAINT

A Le Saint, le 29 novembre 2017, Madame le Maire de LE SAINT, Hélène LE NY

MAIRIE DE LE SAINT (56)

Pièce 7

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE du MORBIHAN

COMMUNE de LE SAINT

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

(1) ☐ INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(1) ☐ PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.) ET AUTRES ENQUÊTES RELEVANT DU CHAMP D'APPLICATION DE LA LOI N° 83-630 DU 12 JUILLET 1983

(1) ☒ AUTRES

relatif à : une enquête publique dans le cadre de l'aliénation d'un délaissé de voirie communale au lieu dit "Kervernat Vras"

(1) Cocher la case correspondante.

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

Mod. 501 051 - BERGER-LEVRAULT, NANCY (E) - Tél. 03.83.23.28.28

Pièce 8

LE SAINT (56)

Délibération n° 2017-043

Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Municipal

23 Novembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le 23 novembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de LE SAINT, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Hélène **LE NY,** maire.

Date de convocation : 14/11/2017
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 15

Étaient présents : Mme Hélène **LE NY** - M. Joël **BELLEC** - M. Pierre **DUBOIS** - Mme Camille **PRASLICKA** - Mme Angélique **CALLAC** - Mme Prisca **COUTELLER** – Mme Sandrine **LE GALL** - Mme Marlène **BARBOU** – Mme Chantal **CIGOGNE** - Mme Nathalie **MORICE** - M. Pascal **DUVAL** - M. Gérard **BELLEC** - Mme Isabelle **LE BONZEC** - M. Olivier **LE ROUX** - M. Joseph **TANGUY** -

Secrétaire : Mme Camille **PRASLICKA**

TARIF DELAISSES DE VOIRIE

Différentes demandes ont été reçues par la commune concernant l'achat de délaissés de voirie par des particuliers.

Une évaluation a été faite par les services des Domaines, par rapport au prix d'achat qui peut être proposé aux personnes intéressées. Elle se monte à 1€ maxi le m².

Sachant que la Commune n'est pas dans l'obligation de suivre cette estimation, qu'il s'agit de petits morceaux de terrains qui n'intéressent pas la Commune, et qui sont, le plus souvent, déjà entretenus par les candidats acquéreurs, Madame le Maire propose de fixer le prix de vente à 0,15 €/ m²

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe le prix d'achat des délaissés de voirie à 0,15 € / m²

POUR : 15 **CONTRE : 0** **ABSTENTIONS : 0**

A Le Saint, le 01/12/2017
Le Maire,
Hélène LE NY

MAIRIE DE LE SAINT (56)

Transmis en Préfecture
Et rendu exécutoire le 01/12/2017

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P1

Composition du dossier d'enquête publique
du 29 décembre 2017 au 12 janvier 2018

Enquête publique portant sur l'aliénation d'un délaissé de voirie communale au lieu dit « KERVERNAT VRAS ».

Commune de LE SAINT

Pièces annexes :

9	Liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur	3 pages
10	Courrier des propriétaires de prise en charge des frais d'enquête	13 pages
11	Avis d'enquête publique	1 page

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP

Pièce 9

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU MORBIHAN

COMMISSION DEPARTEMENTALE CHARGEE D'ETABLIR LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUETEUR

Direction départementale des territoires
Et de la mer
Service eau,nature et biodiversité
Secrétariat de la commission
M. Pierre RIQUIER
Tél : 02 56 63 74 95
e-mail : pierre.riquier@morbihan.gouv.fr

DECISION

VU le code de l'environnement ;

VU le décret n° 2002-1341 du 05 novembre 2002 relatif à la désignation et à l'indemnisation des commissaires enquêteurs ;

VU le décret n° 2011-1236 du 4 octobre 2011 modifiant les dispositions du code de l'environnement relatives à l'établissement des listes d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 septembre 2015 fixant la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

VU la décision du 23 juin 2015 de la présidente du tribunal administratif de RENNES relative à la présidence de la commission chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur dans le département du Morbihan ;

Considérant les avis émis par les membres de la commission réunie en séance le 18 novembre 2016-;

DECIDE :

Article 1 : La liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'année 2017 est établie ainsi qu'il suit:

ARRONDISSEMENT DE VANNES	
Monsieur Dominique BERJOT	Directeur général syndicat mixte en congé spécial
Madame Brigitte BOUCLY	Ingénieur-Maître environnement
Madame Anne-Marie CARLIER	Directrice d'un établissement industriel (E.R.)
Monsieur Didier CHRISTIN	Contrôleur travaux, Expert Ouvrages
Monsieur Bernard DESCOUR	Attaché principal de la fonction publique territoriale (E.R.)

Monsieur Jean-Claude FOUCRAUT	Ingénieur agronome
Monsieur Alain GUYON	Ingénieur EDF (E.R.)
Madame Camille HANROT LORE	Géographe-Urbaniste
Monsieur Gilbert JEFFREDO	Ingénieur (E.R.)
Madame Nicole JOUEN	Attachée de la fonction publique territoriale (E.R.)
Monsieur Jean-Yves KERDREUX	Ingénieur, chef de service DDTM (E.R.)
Madame Joanna LECLERCQ	Chargée de mission en urbanisme
Monsieur Joris LE DIREACH	Conseiller en urbanisme
Monsieur Jean-Yves LE FLOCH	Professeur des écoles (E.R.)
Monsieur Jean LEMONNIER	Architecte-Paysagiste (E.R.)
Monsieur Roland MEYER	Directeur général des services collectivité (E.R.)
Monsieur Jean-Yves MORIN	Inspecteur de la DGCCRF (E.R.)
Monsieur Bertrand QUESNEL	Technicien consultant thermique et fluides du bâtiment
Madame Annie-Claude SOUCHET-LE CROM	Attachée de la Fonction publique territoriale (E.R.)
Monsieur Philippe TOUREAUX	Attaché d'administration (E.R.)
Monsieur Jean-Marie ZELLER	Géomètre expert DPLG

ARRONDISSEMENT DE LORIENT

Madame Sylvie CHATELIN	Diplômée en droit public
Monsieur Gérard JAN	Cadre de la SNCF (E.R.)
Monsieur Christian JOURDREN	Ingénieur en chef patrimoine naturel
Madame Annick LEDUC	Attachée principale fonction publique d'Etat (E.R)
Madame Jocelyne LE FAOU	Géographe - Urbaniste
Monsieur Jean-Paul LE LAN	Directeur général SAFER Bretagne (E.R)
Monsieur Joël LE ROUX	Officier de l'armement (E.R.)

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P2

Madame Claudine PETIT-PIERRE	Ingénieur fonction publique territoriale (E.R)
Monsieur Denis RITCHEN	Directeur Régional France Télécom (E.R.)
Madame Michelle TANGUY	Conseil en urbanisme et environnement
Madame Sophie THOMAS	Chargée d'études en aménagement et développement territorial
Madame Karine VALTON	Professeur des écoles (E.R.)
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY	
Monsieur Gérard BAVOUZET	Chercheur en technologie halieutique (E.R.)
Monsieur Jean-Paul BOLÉAT	Ingénieur en chef des TPE (E.R.)
Madame Christine BOSSE	Ancienne Chef d'agence commerciale
Madame Hervelyne DANET	Infirmière Anesthésiste
Madame Josiane GUILLAUME	Attachée principale de préfecture (E.R.)

(E.R.) : en retraite

Article 2 : La présente liste sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Morbihan et pourra être consultée à la dite préfecture ainsi qu'au greffe du tribunal administratif. Les décisions de la commission seront notifiées à chacun des postulants.

VANNES, le 05 DEC. 2016
La Présidente,

Fabienne PLUMERAULT
Premier conseiller au tribunal administratif de Rennes

Claudine PETIT-P
Commissaire e

CPP P3

Pièce 10

Le Saint, le 7 décembre 2017

Copie aux Consorts LE CORRE/BOZEC/LAVOLE/LE GOFF et JUBERAY

Monsieur et Madame
LAVOLÉ Christian
Kervidiern
56 110 LE SAINT

Objet : Votre demande d'acquisition d'une portion communale et enquête publique.

Monsieur et Madame,

Vous avez sollicité la commune de Le Saint pour acquérir un chemin communal à Kervernat Vras et pour effectuer une enquête publique.

Le 29 novembre dernier, le conseil municipal de la commune a accepté cette cession et d'effectuer une enquête publique.

Toutefois, la commune n'ayant aucun intérêt dans cette affaire, nous vous rappelons que tous les frais de procédure seront à votre charge: le notaire, le géomètre, l'achat du terrain, le commissaire enquêteur ainsi que tous les frais annexes.

Afin de lancer les démarches, je vous remercie de retourner en mairie les coupons ci-joints dans les meilleurs délais.

Je vous prie de bien vouloir agréer,l'expression de ma considération distinguée.

P/ Le Maire,
~~Hélène LE NY~~
Pierre Dubois

MAIRIE DE LE SAINT (56)

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P1

Le Saint, le 7 décembre 2017

Réponse à retourner en mairie de LE SAINT

ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE L'ALIÉNATION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE AU LIEU DIT « KERVERNAT VRAS » A LE SAINT

Je soussigné (nom(s) et Prénom(s)) Madame Lavolé Ginette

Merci de cocher :

☒ Déclare être toujours intéressé par l'acquisition du chemin communal au prix de 0,15 € du m² et accepte tous les frais inhérents pour cette acquisition et pour enquête publique.

Ou

☐ Déclare ne plus être intéressé par cette acquisition et enquête publique.

Fait à Le Saint Le 8 Décembre 2017

Signature(s) : Lavolé

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P2

Le Saint, le 7 décembre 2017

Copie aux Consorts LE CORRE/BOZEC/LAVOLE/LE GOFF et JUBERAY

Monsieur et Madame
LE CORRE René
22 Kermorvan
22 340 PLEVIN

Objet : Votre demande d'acquisition d'une portion communale et enquête publique.

Monsieur et Madame,

Vous avez sollicité la commune de Le Saint pour acquérir un chemin communal à Kervernat Vras et pour effectuer une enquête publique.

Le 29 novembre dernier, le conseil municipal de la commune a accepté cette cession et d'effectuer une enquête publique.

Toutefois, la commune n'ayant aucun intérêt dans cette affaire, nous vous rappelons que tous les frais de procédure seront à votre charge: le notaire, le géomètre, l'achat du terrain, le commissaire enquêteur ainsi que tous les frais annexes.

Afin de lancer les démarches, je vous remercie de retourner en mairie les coupons ci-joins dans les meilleurs délais.

Je vous prie de bien vouloir agréer,l'expression de ma considération distinguée.

P/Le Maire,
~~Hélène LE NY~~
Pierre Dubois

MAIRIE DE LE SAINT (56)

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P3

Le Saint, le 7 décembre 2017

Réponse à retourner en mairie de LE SAINT

ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE L'ALIÉNATION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE AU LIEU DIT « KERVERNAT VRAS » A LE SAINT

Je soussigné (nom(s) et Prénom(s))..... Le Corre René .....

Merci de cocher :

☒ Déclare être toujours intéressé par l'acquisition du chemin communal au prix de 0,15 € du m² et accepte tous les frais inhérents pour cette acquisition et pour enquête publique.

Ou

☐ Déclare ne plus être intéressé par cette acquisition et enquête publique.

Fait à... plérin ..... Le... 10 Décembre 2017

Signature(s) :

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P4

Le Saint, le 7 décembre 2017

Copie aux Consorts LE CORRE/BOZEC/LAVOLE/LE GOFF et JUBERAY

Monsieur et Madame
LE CORRE Jean-François
15 les Bignons
35 250 MONAZÉ

Objet : Votre demande d'acquisition d'une portion communale et enquête publique.

Monsieur et Madame,

Vous avez sollicité la commune de Le Saint pour acquérir un chemin communal à Kervernat Vras et pour effectuer une enquête publique.

Le 29 novembre dernier, le conseil municipal de la commune a accepté cette cession et d'effectuer une enquête publique.

Toutefois, la commune n'ayant aucun intérêt dans cette affaire, nous vous rappelons que tous les frais de procédure seront à votre charge: le notaire, le géomètre, l'achat du terrain, le commissaire enquêteur ainsi que tous les frais annexes.

Afin de lancer les démarches, je vous remercie de retourner en mairie les coupons ci-joins dans les meilleurs délais.

Je vous prie de bien vouloir agréer,l'expression de ma considération distinguée.

P/ Le Maire,
~~Hélène LE NY~~
Pierre Dubois

MAIRIE DE LE SAINT (56)

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP PS

Le Saint, le 7 décembre 2017

Réponse à retourner en mairie de LE SAINT

ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE L'ALIÉNATION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE AU LIEU DIT « KERVERNAT VRAS » A LE SAINT

Je soussigné (nom(s) et Prénom(s)).....LE CORRE Jean François.....

Merci de cocher :

☒ Déclare être toujours intéressé par l'acquisition du chemin communal au prix de 0,15 € du m² et accepte tous les frais inhérents pour cette acquisition et pour enquête publique.

Ou

☐ Déclare ne plus être intéressé par cette acquisition et enquête publique.

Fait à.....MOUAZE..... Le.....11/12/2017

Signature(s) :

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P6

Sujet : Document scanné FRMFP3506-00700
De : Jean Francois LE CORRE <jean-francois.le-corre@orange.fr>
Date : 11/12/2017 16:54
Pour : mairie.le.saint@gmail.com

> Bonjour,
>
>
> Ci joint en pièce jointe le document signé.
>
> Cordialement
>
> JF LE CORRE
>

Pièces jointes :

image2017-12-11-045446.pdf 124 Ko

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

Pièce 10

Le Saint - Ar Zent

Le Saint, le 7 décembre 2017

Copie aux Consorts LE CORRE/BOZEC/LAVOLE/LE GOFF et JUBERAY

Monsieur et Madame
LE GOFF Hubert
6 Kerboug
56 540 KERNASCLEDEN

Objet : Votre demande d'acquisition d'une portion communale et enquête publique.

Monsieur et Madame,

Vous avez sollicité la commune de Le Saint pour acquérir un chemin communal à Kervernat Vras et pour effectuer une enquête publique.

Le 29 novembre dernier, le conseil municipal de la commune a accepté cette cession et d'effectuer une enquête publique.

Toutefois, la commune n'ayant aucun intérêt dans cette affaire, nous vous rappelons que tous les frais de procédure seront à votre charge: le notaire, le géomètre, l'achat du terrain, le commissaire enquêteur ainsi que tous les frais annexes.

Afin de lancer les démarches, je vous remercie de retourner en mairie les coupons ci-joins dans les meilleurs délais.

Je vous prie de bien vouloir agréer,l'expression de ma considération distinguée.

p/Le Maire,
~~Hélène LE NY~~
Pierre Dubois

MAIRIE DE LE SAINT (56)

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P8

Le Saint, le 7 décembre 2017

Réponse à retourner en mairie de LE SAINT

ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE L'ALIÉNATION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE AU LIEU DIT « KERVERNAT VRAS » A LE SAINT

Je soussigné (nom(s) et Prénom(s))..... LE GOFF Marie-Françoise

Merci de cocher :

☒ Déclare être toujours intéressé par l'acquisition du chemin communal au prix de 0,15 € du m² et accepte tous les frais inhérents pour cette acquisition et pour enquête publique.

Ou

☐ Déclare ne plus être intéressé par cette acquisition et enquête publique.

Fait à..Kerhuarleden..... Le....11 décembre 2017

Signature(s) :

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP pg

Le Saint, le 7 décembre 2017

Copie aux Consorts LE CORRE/BOZEC/LAVOLE/LE GOFF et JUBERAY

Monsieur et Madame
LE BOZEC Jean-Yves
5 rue des cerisiers
56 110 GOURIN

Objet : Votre demande d'acquisition d'une portion communale et enquête publique.

Monsieur et Madame,

Vous avez sollicité la commune de Le Saint pour acquérir un chemin communal à Kervernat Vras et pour effectuer une enquête publique.

Le 29 novembre dernier, le conseil municipal de la commune a accepté cette cession et d'effectuer une enquête publique.

Toutefois, la commune n'ayant aucun intérêt dans cette affaire, nous vous rappelons que tous les frais de procédure seront à votre charge: le notaire, le géomètre, l'achat du terrain, le commissaire enquêteur ainsi que tous les frais annexes.

Afin de lancer les démarches, je vous remercie de retourner en mairie les coupons ci-joins dans les meilleurs délais.

Je vous prie de bien vouloir agréer,l'expression de ma considération distinguée.

P/ Le Maire,
~~Hélène LE NY~~
Pierre Dubois

MAIRIE DE LE SAINT (56)

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P10

Le Saint, le 7 décembre 2017

Réponse à retourner en mairie de LE SAINT

ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE L'ALIÉNATION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE AU LIEU DIT « KERVERNAT VRAS » A LE SAINT

Je soussigné (nom(s) et Prénom(s))..... Le Bozec Marie Jeanne

Merci de cocher :

☒ Déclare être toujours intéressé par l'acquisition du chemin communal au prix de 0,15 € du m² et accepte tous les frais inhérents pour cette acquisition et pour enquête publique.

Ou

☐ Déclare ne plus être intéressé par cette acquisition et enquête publique.

Fait à..... Gourin ..... Le..... 10 Décembre .....

Signature(s) : Le Bozec

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P11

Le Saint, le 7 décembre 2017

Copie aux Consorts LE CORRE/BOZEC/LAVOLE/LE GOFF et JUBERAY

Monsieur et Madame
JUBERAY Thierry
Kervenat
56 110 LE SAINT

Objet : Votre demande d'acquisition d'une portion communale et enquête publique.

Monsieur et Madame,

Vous avez sollicité la commune de Le Saint pour acquérir un chemin communal à Kervernat Vras et pour effectuer une enquête publique.

Le 29 novembre dernier, le conseil municipal de la commune a accepté cette cession et d'effectuer une enquête publique.

Toutefois, la commune n'ayant aucun intérêt dans cette affaire, nous vous rappelons que tous les frais de procédure seront à votre charge: le notaire, le géomètre, l'achat du terrain, le commissaire enquêteur ainsi que tous les frais annexes.

Afin de lancer les démarches, je vous remercie de retourner en mairie les coupons ci-joints dans les meilleurs délais.

Je vous prie de bien vouloir agréer,l'expression de ma considération distinguée.

p/Le Maire,
~~Hélène LE NY~~
Pierre

MAIRIE DE LE SAINT (56)

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P12

MAIRIE
LE SAINT
14 DEC. 2017
ARRIVÉE

Le Saint, le 7 décembre 2017

Réponse à retourner en mairie de LE SAINT

ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE L'ALIÉNATION
D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE AU LIEU DIT « KERVERNAT VRAS » A LE SAINT

Je soussigné (nom(s) et Prénom(s))..... Jubeau Nadine .....

Merci de cocher :

☒ Déclare être toujours intéressé par l'acquisition du chemin communal au prix de 0,15 € du m² et accepte tous les frais inhérents pour cette acquisition et pour enquête publique.

Ou

☐ Déclare ne plus être intéressé par cette acquisition et enquête publique.

Fait à..... le Saint ..... Le..... 13 décembre 2017

Signature(s) :

Jubeau

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP

CPP P13

REPUBLIQUE FRANCAISE Pièce 11

COMMUNE DE LE SAINT

Département du Morbihan

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE L'ALIÉNATION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE COMMUNALE AU LIEU DIT « KERVERNAT VRAS »

Par délibération du conseil municipal du 23 novembre 2017 et par arrêté du 29 novembre 2017, le Maire a décidé de procéder à une enquête publique du 29 décembre 2017 à 9h00 au 12 Janvier 2018 à 17h30 pour *un délaissé de voirie au lieu dit « Kervernat Vras » sur la* commune de LE SAINT.

Madame PETIT-PIERRE Claudine, Ingénieur de la fonction publique territoriale, a été désignée commissaire enquêteur.

Le projet consiste en l'aliénation d'une portion de voie communale au lieu-dit « Kervenat-Vras » remplacée par les Sections cadastrales E 289 ,291 et 73 appartenant aux consorts LE CORRE/BOZEC/LAVOLE/LE GOFF et JUBERAY et sera soumis à une enquête publique destinée à recueillir les observations du public.

Cette enquête publique s'ouvrira à la mairie de LE SAINT (service de l'urbanisme), pour une durée de quinze jours consécutifs à compter du 29/12/2017 à 9h00 au 12/01/2018 à 17h30.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie de LE SAINT aux horaires habituels de la mairie soit 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ainsi que les mercredis matin de 9h00 à 12h00, les samedis, dimanches et jours fériés exceptés.

Le dossier sera également consultable sur le site internet « www.lesaint56110.fr ».

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante (cachet de la poste faisant foi) :

Madame le commissaire-enquêteur
Mairie de LE SAINT- 10 rue de La Mairie
56110 LE SAINT

Ou Par courriel Madame le commissaire enquêteur : mairie.le.saint@gmail.com avant le 12 janvier 2018 à 17h30.

Madame PETIT-PIERRE Claudine, le commissaire-enquêteur, recevra à la mairie de LE SAINT, le 29 décembre 2017 de 9h00 à 12h00 et le 12 janvier 2018 de 10h00 à 13h00.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui dispose d'un délai de 30 jours pour remettre son rapport. Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de LE SAINT et sur le site Internet de la commune www.lesaint56110.fr. Ce rapport sera tenu à la disposition du public à la mairie pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Claudine PETIT-PIERRE
Commissaire enquêteur

CPP P1